

Votants : 70
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 6 décembre 2019
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 17 décembre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 16 décembre 2019

GESTION DES DECHETS – BACS DE COLLECTE ET COMPOSTEURS - MISE A LA REFORME ET SORTIE DE L'ACTIF

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Christelle CHASSAGNE à Romain DUPEYROU, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Didier DAVID à Christian BREMAUD, Fabrice DESCAMPS à Christine HYPEAU, Gérard EPOULET à Jean-Luc CLISSON, Jean-Martial FREDON à Bruno JUGE, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Robert GOUSSEAU à Claire RICHECOEUR, Anne-Lydie HOLTZ à Marc THEBAULT, Monique JOHNSON à Alain PIVETEAU, Gérard LABORDERIE à Michel SIMON, Simon LAPLACE à Florent SIMMONET, Jacqueline LEFEBVRE à Dominique JEUFFRAULT, Michel PANIER à Jérôme BALOGÉ, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOIN

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Luc DELAGARDE, Pascal DUFORESTEL, Jean-Claude FRADIN, Isabelle GODEAU, Rabah LAICHOURE, Sophia MARC, Marcel MOINARD, Adrien PROUST, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Fabrice DESCAMPS, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Monique JOHNSON, Gérard LABORDERIE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Jean-Pierre MIGAULT, Serge MORIN, Michel PANIER, Stéphane PIERRON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20191216-C90-12-2019-DE
Date de télétransmission : 23/12/2019
Date de réception préfecture : 23/12/2019

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 16 DECEMBRE 2019

GESTION DES DECHETS – BACS DE COLLECTE ET COMPOSTEURS - MISE A LA REFORME ET SORTIE DE L'ACTIF

Monsieur **Philippe MAUFFREY**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans le cadre de sa compétence « gestion des déchets ménagers », la Communauté d'Agglomération du Niortais a fait l'acquisition de bacs roulants pour la collecte du verre, des emballages, des ordures ménagères, des biodéchets ainsi que de composteurs.

Certains bacs et composteurs sont, à ce jour, en fin de vie (obsolètes ou détériorés) et ne peuvent plus être utilisés en l'état. Il convient donc de les réformer afin de les sortir de l'inventaire CAN.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14, la mise à la réforme d'un bien consiste à le sortir de l'actif, sans contrepartie financière, pour sa valeur nette comptable en cas de destruction ou de mise hors service résultant d'un acte volontaire ou d'un événement indépendant de la volonté de la collectivité.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser la mise à la réforme de l'ensemble des biens ci-annexés et leur sortie de l'actif,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer l'ensemble des documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 70
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Philippe MAUFFREY

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20191216-C90-12-2019-DE Date de télétransmission : 23/12/2019 Date de réception préfecture : 23/12/2019
--

BACS DE COLLECTE ET COMPOSTEURS / MISE A LA RÉFORME ET SORTIE DE L'ACTIF

Service Déchets Ménagers - Budget Principal

N° Inventaire	ANNEE Acquisition	Durée amortissement	Compte	Désignation	Valeur d'origine	Cumul Amortissement au 31/12/2019	Valeur Nette Comptable au 31/12/2019	SORTIE
020033	2002	1	2188	BACS VERRES 240 L - KA France / 200 unités	11 122,80 €	11 122,80 €	-	Totale
020034	2002	1	2188	BACS EMBALLAGES 360 L - KA France / 200 unités	15 308,80 €	15 308,80 €	-	Totale
020035	2002	1	2188	BACS EMBALLAGES 240 L - KA France / 200 unités	11 122,80 €	11 122,80 €	-	Totale
020038	2002	1	2188	BACS 360 L O.M - SCHAEFER / 300 unités	15 862,55 €	15 862,55 €	-	Totale
020039	2002	1	2188	BACS 140 L O.M – SCHAEFER / 983 unités	18 822,41 €	18 822,41 €	-	Totale
020040	2002	1	2188	BACS 240 L O.M – SCHAEFER / 200 unités	5 288,71 €	5 288,71 €	-	Totale
020041	2002	1	2188	BACS 240 L DECHETS VERTS – SCHAEFER / 300 unités	15 589,86 €	15 589,86 €	-	Totale
020817	2007	1	2188	BACS 140 L OM / 310 unités	13 634,40 €	13 634,40 €	-	Totale
020818	2007	1	2188	BACS DE 360 L OM / 245 unités	10 764,00 €	10 764,00 €	-	Totale
020819	2007	1	2188	BACS 140 L OM / 325 unités	6 817,20 €	6 817,20 €	-	Totale
08100006	2008	10	2188	BACS 140 L /210 unités	4 544,80 €	4 544,80 €	-	Totale
08100021	2008	10	2188	BACS 140 L /210 unités	4 544,80 €	4 544,80 €	-	Totale
08100028	2008	10	2188	BACS POUR COLLECTE 140 L 360L / 940 unités	19 853,60 €	19 853,60 €	-	Totale
08100039	2008	10	2188	BACS COLLECTE SELECTIVE / 1800 unités	25 721,72 €	25 721,72 €	-	Partielle / 1163 unités
020500	2005	10	2188	COMPOSTEURS EN BOIS / 400 unités	14 603,16 €	14 603,16 €	-	Partielle /185 unités
					193 601,61 €	193 601,61 €		